UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION

DELIBERATION n° 2023-11-2

portant sur le calendrier d'admission 2023-2024

Point inscrit à l'ordre du jour n° 8b

Conseil d'administration du 16 mars 2023

Vu le Code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-3 et L. 712-6-1 I ;
Vu les Statuts de l'Université de La Réunion ;
Vu l'avis de la Commission de la formation et de la vie universitaire en date du 1er mars 2023 ;

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'administration **votent le calendrier d'admission des formations conduisant à l'obtention des diplômes nationaux à l'Université de La Réunion au titre de l'année universitaire 2023-2024**, annexé.

Résultat du vote						
Vote	électronique					
Nombre de membres présents ou représentés au moment du vote :				32		
N'ayant pas pris part au vote				2		
Nombre de voix	pour	25	contre	0	abstention(s)	5

Fait à Saint-Denis le 21 mars 2023
Le Président de l'Université de La Réunion

Professeur Frédéric MIRANVILLE

Transmis à la Rectrice de la Région académique de La Réunion, Chancelière des universités, le 22 MARS 2023

Publié au *Recueil des actes administratifs* de l'Université de La Réunion, le 22 MARS 2023

Calendrier d'admission de l'Université de La Réunion
Année universitaire 2023 -2024

I. Diplôme National de Master

1. Calendrier d'admission en première année du diplôme national de Master en formation initiale et formation par alternance

1.1 pour les titulaires d'un diplôme de licence ou équivalent via la plateforme Mon Master

Session unique : candidature hors alternance			
Saisie des candidatures	Avis des commissions au plus tard le :	Notification des avis le :	Date limite d'inscription administrative en phase principale au plus tard le :
22 mars au 18 avril 2023	16 juin 2023	23 juin 2023	19 juillet 2023

Pour les candidats qui sont remontés de la liste d'attente après le 19 juillet l'inscription doit être effectuée au plus tard le 20 août 2023.

Session unique : candidature en alternance			
Saisie des candidatures	Avis des commissions au plus tard le :	Notification des avis au plus tard le :	Date limite d'inscription administrative en phase principale au plus tard le :
22 mars au 18 avril 2023	16 juin 2023	23 juin 2023	Dès signature du contrat de financement

Les propositions reçues le 23 juin doivent recevoir une réponse du candidat à J+3.

Les propositions reçues le 24 juin doivent recevoir une réponse du candidat à J+2.

Les propositions reçues à compter du 25 juin doivent recevoir une réponse du candidat à J+1.

Pour les formations en Alternance les avis pourront être communiqués avant le 23 juin dès que les commissions auront finalisé les classements.

Une procédure complémentaire sera organisée du 25 août au 1er septembre au regard des places déclarées vacantes.

1.2 Pour les candidats à la validation des acquis personnels et professionnels (non titulaire d'un diplôme de Licence ou équivalent) via la plateforme Ecandidat

Session unique : sur la plateforme « ecandidat »				
Saisie des candidatures	Avis des commissions au plus tard le :	Notification des avis au plus tard le :	Confirmation des candidats au plus tard le :	Date limite d'inscription administrative
22 mars au 18 avril 2023	16 juin 2023	23 juin 2023	26 juin 2023	Dès signature du contrat de financement

2. Calendrier d'admission en première année et deuxième année du diplôme national de Master en formation continue via la plateforme Ecandidat

Première session - - M1 Mention Management et administration des Entreprises parcours Création et Développement d'Entreprises Innovantes	
Saisie des candidatures	Notification des avis au plus tard le :
22 mars au 18 avril 2023	Au plus tard deux mois après la date de dépôt de candidature

Première session - - M2 Mention Management et administration des Entreprises parcours Cadre Double Compétence - M2 Mention Management et enseignement en santé, mention Pilotage des organisations en santé	
Saisie des candidatures	Notification des avis au plus tard le :
13 février au 28 juin 2023	Au plus tard deux mois après la date de dépôt de candidature

Seconde session - - M1 Mention Management et administration des Entreprises parcours Création et Développement d'Entreprises Innovantes	
Saisie des candidatures	Notification des avis au plus tard le :
13 juin au 28 juin 2023	Au plus tard deux mois après la date de dépôt de candidature
Seconde session - - M1 Mention Management et administration des Entreprises parcours Création et Développement d'Entreprises Innovantes (3ème session) - M2 Mention Management et administration des Entreprises parcours Cadre Double Compétence - M2 Mention Management et enseignement en santé, mention Pilotage des organisations en santé	
Saisie des candidatures	Notification des avis au plus tard le :
16 août 2023, pour les places déclarées vacantes, selon le calendrier défini par la composante concernée	Au plus tard deux mois après la date de dépôt de candidature

Première session - - M1 et M2 MEEF Pratiques et Ingénierie de la Formation – Formation des Formateurs - M1 Humanités Numériques	
Saisie des candidatures	Notification des avis au plus tard le :
22 mars au 18 avril 2023	Au plus tard deux mois après la date de dépôt de candidature

Seconde session - - M1 et M2 MEEF Pratiques et Ingénierie de la Formation – Formation des Formateurs

- M1 Humanités Numériques	
Saisie des candidatures	Notification des avis au plus tard le :
03 mai au 07 juin 2023	Au plus tard deux mois après la date de dépôt de candidature
Troisième session - - M1 et M2 MEEF Pratiques et Ingénierie de la Formation – Formation des Formateurs - M1 Humanités Numériques	
Saisie des candidatures	Notification des avis au plus tard le :
04 au 12 juillet 2023	Au plus tard deux mois après la date de dépôt de candidature

Session complémentaire - - M1 et M2 MEEF Pratiques et Ingénierie de la Formation – Formation des Formateurs - M1 Humanités Numériques	
Saisie des candidatures	Notification des avis au plus tard le :
Si besoin à partir du 21 Août 2023	Au plus tard deux mois après la date de dépôt de candidature

3. Calendrier d'admission en deuxième année du diplôme national de Master en formation initiale via la plateforme Ecandidat

Première session :	
Saisie des candidatures	3 mai – 7 juin 2023
Avis des commissions à partir du	20 juin 2023
Notification des avis au plus tard	3 juillet 2023

Seconde session (procédures dérogatoires)	
Saisie des candidatures	4 juillet – 12 juillet 2023
Avis des commissions à partir du	24 août 2023
Notification des avis au plus tard	29 août 2023

Troisième session (procédures dérogatoires)	
Saisie des candidatures	1er septembre – 7 septembre 2023
Avis des commissions à partir du	12 septembre 2023
Notification des avis au plus tard	15 septembre 2023

4. Calendrier d'admission en deuxième année du diplôme national de Master en formation continue par alternance via la plateforme Ecandidat

Session unique - - M2 Mention Comptabilité, Contrôle, Audit

Saisie des candidatures	Notification des avis au plus tard le :
13 février au 16 mai 2023	Au plus tard deux mois après la date de dépôt de candidature

Session unique - - M2 Mention Gestion des Ressources Humaines :	
Saisie des candidatures	Notification des avis au plus tard le :
01 avril au 17 mai 2023	Au plus tard deux mois après la date de dépôt de candidature

Formations : - M2 Droit Public parcours Droit de l'Action Public et des Libertés - M2 Droit Public parcours Droit Public des Affaires - M2 Informatique parcours Services Informatiques Connectés et Sécurisés		
Sessions	Saisie des candidatures	Avis des commissions au plus tard le :
Première session	3 mai au 7 juin 2023	Au plus tard deux mois après la date de dépôt de candidature
Seconde session	4 au 12 juillet 2023	Au plus tard deux mois après la date de dépôt de candidature
Troisième session	1er au 7 septembre 2023	Au plus tard deux mois après la date de dépôt de candidature

Formations : - M2 Monnaie Banque Finance Assurance parcours Conseiller de Clientèle Professionnels et TPE (alternance) - M2 Monnaie Banque Finance Assurance parcours Conseiller de Clientèle Patrimoniale (alternance) - M2 Risques et Environnement (alternance)		
Sessions	Saisie des candidatures	Avis des commissions au plus tard le :
Première session	22 mars au 18 avril 2023	Au plus tard deux mois après la date de dépôt de candidature
Seconde session	03 mai au 07 juin 2023	Au plus tard deux mois après la date de dépôt de candidature
Troisième session	04 au 12 juillet 2023	Au plus tard deux mois après la date de dépôt de candidature

Des sessions d'admission pourront être organisées sous réserve des places déclarées vacantes.

II. Calendrier d'admission aux diplômes nationaux (Licence, Licence professionnelle, BUT, diplômes d'ingénieur) via Ecandidat

1. Calendrier d'admission au diplôme national de Licence deuxième et troisième année

Première session :	
Saisie des candidatures	3 mai – 7 juin 2023
Avis des commissions à partir du	20 juin 2023

Notification des avis au plus tard	3 juillet 2023

Seconde session (procédures dérogatoires)	
Saisie des candidatures	4 juillet – 12 juillet 2023
Avis des commissions à partir du	24 août 2023
Notification des avis au plus tard	29 août 2023

Troisième session (procédures dérogatoires)	
Saisie des candidatures	1er septembre – 7 septembre 2023
Avis des commissions à partir du	12 septembre 2023
Notification des avis au plus tard	15 septembre 2023

2. Calendrier d'admission en Licence professionnelle et en BUT (deuxième et troisième année) de l'IUT.

Formations en BUT 2ème et 3ème année : (sous réserve de places disponibles) - Gestion des Entreprises et des Administrations - Techniques de Commercialisation **Formations en Licence Professionnelle** Assurance Banque Finance : Chargé de clientèle	
Saisie des candidatures	21 février – 18 mars 2023
Jurys de recrutement	3 avril – 14 avril 2023
Notification des avis au plus tard	21 avril 2023

Formations en BUT 2ème et 3ème année : (sous réserve de places disponibles) - Carrières Sociales - Génie Biologique - Génie Civil - Construction Durable - Hygiène, Sécurité, Environnement - Réseaux et Télécommunications **Formations en Licences Professionnelles :** - Métiers de l'Animation Sociale, Socio-Educative et Socioculturelle - Métiers de l'Energétique Environnement et du Génie Climatique - Qualité Hygiène Sécurité Santé Environnement Parcours Management intégré qualité, sécurité, environnement - Métiers de l'industrie : Mécatronique, robotique, Parcours Ingénierie des Systèmes Automatisés	
Saisie des candidatures	10 avril – 8 mai 2023
Jurys de recrutement	22 mai – 26 mai 2023
Notification des avis au plus tard	9 juin 2023

Des sessions d'admission supplémentaires pourront être organisées sous réserves des places déclarées vacantes

3. Calendrier d'admission en Licence professionnelle de l'IAE.

Session unique - Management et gestion des organisations,

- Métiers du Marketing Opérationnel parcours développement commercial		
Saisie des candidatures	Avis des commissions au plus tard le :	Notification des avis au plus tard le :
13 février au 27 avril 2023	Au plus tard deux mois après la date de dépôt de candidature	Au plus tard deux mois après la date de dépôt de candidature

Session unique - Commerce et Distribution parcours Management et Gestion de Rayon – Distrisup : - Gestion des Organisations de l'Economie Sociale et Solidaire :		
Saisie des candidatures	Avis des commissions au plus tard le :	Notification des avis au plus tard le :
13 février au 28 juin 2023	Au plus tard deux mois après la date de dépôt de candidature	Au plus tard deux mois après la date de dépôt de candidature

Session unique - Métiers du Tourisme et des Loisirs :		
Saisie des candidatures	Avis des commissions au plus tard le :	Notification des avis au plus tard le :
13 février au 31 mai 2023	Au plus tard deux mois après la date de dépôt de candidature	Au plus tard deux mois après la date de dépôt de candidature

4. Calendrier d'admission pour les Licences professionnelles (hors IAE et IUT)

Formations en Licences Professionnelles : - Agronomie (En alternance) - Intervention sociale (En alternance) - Maintenance Technologie Organisation de la Maintenance Parcours Exploitation Maintenance Installations de Traitement (En alternance) - Métiers de la Communication Chargé de Communication (En alternance) - Métiers de la Communication Chargé de Communication à Maurice		
Sessions	Saisie des candidatures	Avis des commissions au plus tard le :
Première session	21 février – 18 mars 2023	Au plus tard deux mois après la date de dépôt de candidature
Seconde session	10 avril – 8 mai 2023	Au plus tard deux mois après la date de dépôt de candidature
Troisième session	1er – 26 juin 2023	Au plus tard deux mois après la date de dépôt de candidature

Des sessions d'admission pourront être organisées sous réserve des places déclarées vacantes.

5. Calendrier d'admission pour les diplômes d'ingénieur

Admission post-bac sur la plateforme « parcoursup » : Concours GEIPI POLYTECH
Première session Cycle préparatoire intégré Cycle Ingénieur de l'ESIROI : - Spécialité Agroalimentaire - Spécialité Bâtiment et énergie - Spécialité Informatique et télécommunications

Saisie des candidatures	Admissibilité	Entretien de motivation	Commission d'admission	Avis des commissions au plus tard le :	Confirmation des candidats au plus tard le :	Date limite d'inscription administrative
22 février au 15 avril 2023	28 avril 2023	09 mai au 20 mai 2023	29 mai 2023	02 juin 2023	16 juin 2023	20 septembre 2023

Seconde session

Cycle préparatoire intégré

Cycle Ingénieur de l'ESIROI :

- Spécialité Agroalimentaire
- Spécialité Bâtiment et énergie
- Spécialité Informatique et télécommunications

Saisie des candidatures	Admissibilité	Entretien de motivation	Commission d'admission	Avis des commissions au plus tard le :	Confirmation des candidats au plus tard le :	Date limite d'inscription administrative
12 mai au 16 juin 2023	23 juin 2023	03 juillet au 06 juillet 2023	07 juillet 2023	11 juillet 2023	11 août 2023	20 septembre 2023

NB Des changements peuvent intervenir sur le calendrier d'admission après accord du Président de l'université. Des dérogations peuvent être accordées en fonction de la situation individuelle des étudiants ou de la situation des organismes de formation partenaires.

Approuvé par le Conseil d'Administration
dans sa séance du 16 MARS 2023

UNIVERSITE DE LA REUNION